



► **Communiqué de presse**

# **SNU : ET C'EST NUL !**

Le **SNALC** dénonce les annonces faites ce matin sur la possibilité de faire les séjours SNU (Service National Universel) sur temps scolaire en classe de seconde, entraînant la suppression de deux semaines de cours pour les élèves qui y participeraient.

L'Éducation nationale n'a pas à être le dépotoir des lubies du président de la République. Le **SNALC** demande l'arrêt du SNU et le reversement de l'intégralité de son budget pour le rattrapage salarial des personnels de l'Éducation nationale.

Comme le **SNALC** l'a exprimé avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, sur le temps scolaire, les élèves ont besoin d'école, pas de SNU.

Le **SNALC** appelle l'ensemble des collègues des lycées généraux, technologiques et professionnels à refuser de s'inscrire dans ces projets, et les Conseils d'administration des établissements à ne pas les voter.

Paris, le 15 juin 2023

Contact :  
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [president-national@snalc.fr](mailto:president-national@snalc.fr)